



Les Amis du Vieil Istres

Histoire - Préhistoire - Archéologie - Traditions

Procuration pour se faire représenter à l'assemblée générale

Nom, prénom : (membre des Amis du Vieil Istres)

donne pouvoir à (facultatif) :

Nom, prénom : (membre des Amis du Vieil Istres)

afin de le représenter à la l'assemblée générale qui se tiendra :

Date : **Lieu :**

Cette procuration permet de prendre part à toutes les délibérations, de signer la feuille de présence (et autres documents si nécessaire).

Fait à : **Le :**

Signature (précédée de la mention manuscrite **Bon Pour Pouvoir**) :

A imprimer et à renvoyer à :

Les Amis du Vieil Istres. 2, Boulevard de la République (ancien Hôtel de Ville). 13800 Istres.

Ou à remettre au fondé de pouvoir ou bien à un membre du conseil d'administration.